



**Centre de Recherche sur l'Environnement,
la Démocratie et les Droits de l'Homme
(CREDDHO)**

**DECLARATION DU CREDDHO SUR LES OPERATIONS MILITAIRES ET
TUERIES EN VILLE ET TERRITOIRE DE BENI, en RD Congo.**

Document public n°008/CREDDHO/FS/COORD/11/2019

Pour Publication immédiate !

Le CREDDHO est informé par voie des ondes et témoignages des populations sur le déroulement des opérations lancées par les forces armées de la République Démocratique du Congo, FARDC, depuis la fin du mois d'octobre de cette année contre les forces négatives des ADF-NALU.

Il reconnaît qu'à trois semaines de leurs lancements, ces opérations ont enregistré quelques succès que la population de Beni et ses environs a reconnue et que le CREDDHO salue à juste titre, tout en appelant les forces armées de la République à plus de justesse et de précaution dans leurs stratégies.

Le Centre a appris aussi avec beaucoup de consternation les débordements de ces éléments rebelles qui se sont de nouveau donnés aux massacres de paisibles citoyens à KOKOLA, Oicha, Mbau, BOIKENE et autres entités environnantes. Le CREDDHO regrette pour ces morts d'hommes de plus et présente ses sincères condoléances aux familles des illustres disparus et à la population de la ville et territoire de Beni.

Le CREDDHO considère que le fait de s'attaquer aux populations en lieu et place de leurs homologues porteurs d'armes démontre en suffisance les limites militaires affichées par ces rebelles et traduit un aveu d'impuissance sur le champ de bataille vis-à-vis de l'armée congolaise. Tuer un paisible et impassible citoyen est plus facile qu'affronter un militaire armé, tout le monde le sait et cela dénote d'une certaine faiblesse et lâcheté de la part de ce mouvement rebelle.

En vue de la réussite des opérations militaires en cours sur terrain, que le CREDDHO encourage, le CREDDHO voudrait donner sa part de contribution à travers les propositions suivantes :

A la Présidence de la République et Ministère de la Défense :

- De procéder à l'identification rapide de toutes les unités militaires résidant dans et autour des zones opérationnelles ;
- D'améliorer le plan de contingence existant et mise en place d'une unité spéciale de la police pour la mise en œuvre dudit plan, en partenariat avec la MONUSCO qui doit l'appuyer en logistique afin de protéger les populations situées dans et autour des zones opérationnelles. Cette unité devrait bénéficier d'une dotation spéciale ;
- Négocier avec les groupes armés locaux (nationaux) situés dans et autour de la zone opérationnelle pour leur démobilisation ;
- Déclarer « zone sans armes », toutes les entités situées autour de la partie où se déroule les opérations. Que seuls les éléments impliqués dans les opérations puissent avoir le droit de détenir les armes ;

A la communauté Internationale, par le truchement de la MONUSCO et d'autres mécanismes régionaux notamment la SADC :

- D'actionner des mécanismes diplomatiques pour un rapprochement avec tous les acteurs indexés dans la déstabilisation de la sous région de grands lacs et particulièrement à Beni, en vue de s'assurer de ou d'obtenir leurs désengagements (cfr différentes personnalités citées dans les rapports d'experts et institutions des nations unies) ;
- D'actionner des mécanismes juridictionnels pour l'interpellation et poursuite de tous les suspects indexés par différents rapports de violation dans la sous région de grands lacs et particulièrement à Beni (cfr différentes personnalités citées dans les rapports d'experts et institutions des nations unies) ;

Aux autorités locales (Mairie de la ville de Beni, Butembo, administrateur du territoire de Beni) et autorités de base :

- Procéder à l'identification rapide des populations suivi d'un couvre-feu dans toutes les entités situées autour de la partie où se déroule les opérations militaires ;

Aux populations locales (de la ville et territoire de Beni, Butembo et celles de la province toute entière) et autorités de base :

- De continuer à soutenir l'armée par tous les moyens légaux possibles ;
- De mettre en place des groupes locaux très restreints de renseignement et des mécanismes d'alertes ;

Fait à Goma, le 21/11/2019



Le CREDDHO

Pour d'amples informations, veiller nous contacter aux coordonnées reprises en bas de page